

Editorial

Deux piliers de notre association nous ont quittés cet été, Yves Didier, agriculteur retraité en Haute Marne et Michel-Marc Boidot, notre secrétaire général. L'un et l'autre ont participé depuis l'origine de la SitmAfgr à la promotion et au développement des agroéquipements dans notre pays.

Yves Didier, curieux et opiniâtre, grand voyageur, a toujours privilégié les contacts permanents avec la recherche, les sélectionneurs et les industries de la protection des plantes et du machinisme agricole, afin de mettre au point les itinéraires techniques les plus performants.

A ce titre il avait reçu en 1999 la médaille d'or de l'Académie d'Agriculture de France.

Michel-Marc Boidot, organisateur et bon vivant, passionné de chasse, a consacré l'essentiel de sa carrière au développement et à la promotion des agroéquipements au sein du syndicat des importateurs de matériels agricoles. Tous deux étaient, en quelque sorte, la mémoire de la grande aventure de la mécanisation de l'agriculture après la seconde guerre mondiale, depuis le « petit gris de Farmall » d'hier jusqu'aux machines à vendanger, robots de traite et semoirs directs d'aujourd'hui.

C'est avec des hommes de cette trempe, mais restés modestes, que s'est construite en France une agriculture moderne, performante et exportatrice.

La SitmAfgr tenait à leur rendre un dernier hommage afin qu'ils servent d'exemple à une jeune génération de passionnés comme eux de machines, ayant choisi la formation en agroéquipements et qui vont bientôt, comme leurs aînés, se trouver confrontés aux réalités du terrain.

Jean-François COLOMER,
président SitmAfgr

► Distinction

Roland Lenain, directeur de recherche au centre Irstea de Clermont-Ferrand, a reçu le prix Francis Sevila Young Professional Award. Cette distinction scientifique, décernée par l'association européenne EurAgEng, souligne l'excellence de ses travaux de recherche menés depuis le début de sa carrière.

Animateur du thème robotique terrestre au sein du Groupement de Recherche en Robotique depuis 2015, ses recherches s'appliquent, au-delà de la conception de robots, au développement de dispositifs d'assistance pour les véhicules tout-terrain, en particulier dans le domaine de la sécurité.

Roland Lenain a récemment été élu président du conseil scientifique de l'association RobAgri visant à promouvoir la robotique agricole en associant les efforts de recherche, de développement, d'évaluation et de normalisation.

► Nominations

- **Peter Groot Koerkamp** est le nouveau président (pour 2 ans) de l'association européenne EurAgEng. Il succède à Claus Gron Sorensen.

Ivo Hostens remplace David Tinker au poste de Secrétaire général.

- **Hubertus M. Mühlhäuser** est depuis le 17 septembre le nouveau Chief executive officer (PDG) de CNH Industrial.

► 23 février 2019 : 3^{èmes} Rendez-vous techniques Axema

Cette troisième édition, organisée par l'union des industriels de l'agroéquipement et l'association européenne EurAgEng, aura lieu la veille du SIMA au parc des expositions de Paris-Nord Villepinte. Elle rassemblera industriels, chercheurs et techniciens autour des nouvelles pratiques agricoles et le développement d'équipements innovants. Informations et inscription sur www.rdvtechaxema.com

► Vos autres rendez-vous

- **21 au 25 octobre** à Paris-Nord Villepinte, parc des Expositions : Sial 2018, le rendez-vous international des acteurs de l'agro-alimentaire : www.sialparis.fr

- **13 au 16 novembre** à Hanovre (Allemagne) : salon de la production animale EuroTier : www.eurotier.com/de/int/francais

- **20 au 22 novembre** au parc des expositions de Bordeaux : Vinitech-Sifel, le mondial des équipements et services des filières viti-vinicole, arboricole et maraîchère : www.vinitech-sifel.com

- **15 au 17 janvier 2019** au parc des expositions d'Angers : Sival, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers : www.sival-angers.com

- **24 au 28 février** au parc des expositions de Paris-Nord Villepinte : Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage (SIMA 2019) : www.simaonline.com

- **23 février au 3 mars** à Paris-Porte de Versailles : Salon international de l'agriculture (SIA) : www.salon-agriculture.com

► La région Grand Est, terre fertile pour la méthanisation

Le Grand Est pourrait devenir une région motrice en matière de production de biométhane à en croire les intervenants de la conférence de la SitmAfgr organisée le 3 septembre dans le cadre de la Foire de Châlons-en-Champagne.



De gauche à droite : Jean-Pol Verzeau (fondation Alfred Gérard), Claude Guichon (Champagne Biogaz), Mathieu Robert (associé au projet de méthanisation Méthabaz), Séverine Ponsin (Méthagaz) et François Istasse (Crédit Agricole du Nord Est)

À l'heure où notre planète connaît des pics de chaleur de plus en plus fréquents, voilà un processus qui pourrait contribuer à restreindre le réchauffement climatique tout en générant de l'énergie propre. La méthanisation n'existerait pas sans de petites bactéries dévoreuses de matières végétales et d'effluents d'élevage (lisiers et fumiers) et qui transforment ces déchets en biogaz et compost (ou digestat). Le biogaz récupéré peut être utilisé de multiples manières : production d'électricité, de chaleur ou de carburant. Le digestat est quant à lui épandu dans les champs et sert de fertilisant. Les intérêts de la méthanisation sont multiples. Outre une réduction des gaz à effet de serre, elle permet aux agriculteurs la mise en place de revenus complémentaires liés à la revente d'électricité. Elle favorise également l'émergence de filières de recyclage des déchets organiques des entreprises. Sans compter les effets bénéfiques sur le voisinage immédiat des exploitations agricoles, qui n'a plus à se boucher le nez à cause des odeurs des effluents d'élevage, ainsi que sur l'image des agriculteurs souvent pointés du doigt pour leurs mauvaises pratiques menant à l'épuisement et la pollution des sols, la baisse de la biodiversité, la surconsommation d'eau.

Perspectives de rentabilité durable

Avec le plan énergie méthanisation autonomie azote (EMAA) lancé en 2013, la France s'est fixée comme objectif, 1 000 méthaniseurs à la ferme en 2020. Elle en comptait 592 à fin 2017, dont 90 nouvelles installations pour la seule année 2017. Lors du dernier salon de l'agriculture, les Chambres d'agriculture, la FNSEA

et GRDF ont signé une convention favorisant le développement des projets de biométhane. Fin mars, Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la transition écologique a annoncé les 15 conclusions du groupe de travail « méthanisation » qui complètent les dispositifs de soutien mis en place par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces propositions qui entrent dans le cadre du « plan de libération des énergies renouvelables » visent à accélérer l'installation d'unités de méthanisation.

La conférence de Châlons a toutefois montré que si les projets de méthanisation qui fleurissent actuellement dans le Grand Est et dans d'autres régions françaises offrent des perspectives de rentabilité durable, ils doivent toutefois s'appuyer sur plusieurs volets stratégiques : la conception technique, l'approvisionnement, l'exploitation, la maintenance et la valorisation. Enfin, il demeure essentiel que les agriculteurs partagent leur projet afin de mieux le faire accepter par le voisinage.

Consciente des enjeux, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a publié au printemps un « guide de bonnes pratiques » à l'attention des agriculteurs « méthaniseurs ».

De même, France Nature Environnement (FNE), fédération d'associations pour laquelle le biogaz issu de la méthanisation est « un atout pour la transition énergétique », a mis au point il y a deux ans, avec le soutien de l'Ademe et de GRDF, son « méthascope » (www.fne.asso.fr/publications/méthascope). C'est un outil complet pour s'approprier les enjeux de la méthanisation dans son territoire, assure FNE.

J-B.P.

Quelques verbatims issus de la conférence SitmAfgr

« Au rythme actuel de construction des méthaniseurs à la ferme, l'Hexagone pourrait atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en 2013, à savoir 10% du gaz issu du biométhane en 2030 ».

Philippe Ravillon, président régional SitmAfgr et président d'Equip'Agro

« Se lancer dans la méthanisation demande une implication totale de la part du porteur du projet. L'objectif principal de notre unité est de produire de l'électricité renouvelable. Le deuxième intérêt de l'installation est de produire du digestat qui est un engrais organique renouvelable permettant de donner plus d'autonomie à l'exploitation agricole (SCEA Ponsin).

Séverine Ponsin, unité de méthanisation Méthagaz à Vaudemange dans la Marne

« Un projet de méthanisation viable économiquement est un projet bien anticipé tant sur sa conception technique, que sur ses coûts de matières premières, d'exploitation, de maintenance et sur la valorisation attendue. Ce sont des projets complexes, il est important de s'entourer d'experts pour appréhender les sujets techniques, juridiques, économiques et assurantiels ».

François Istasse, responsable de l'unité « énergies renouvelables » au Crédit Agricole du Nord Est

« La méthanisation est un vrai métier, qui demande des compétences très pointues. Le procédé naturel est en effet complexe à mettre en œuvre et demande un suivi rigoureux. Mais il est évolutif. C'est une source de diversification intéressante pour les agriculteurs ».

Claude Guichon, président de Champagne Biogaz

« La méthanisation est un processus de diversification vertueux. Notre usine pourra traiter par voie sèche continue 36 000 tonnes de déchets agricoles (pailles, fumiers) par an. Le projet a été imaginé par une trentaine d'agriculteurs de la région en partenariat avec le groupe industriel énergétique Engie. Il doit permettre la création de trois emplois au moins. Il nous reste à convaincre les habitants des communes d'alentour qui craignent d'être gênés par des odeurs ou le bruit.

Mathieu Robert, exploitant agricole en Gaec à Lavannes (51), associé au projet de méthanisation Méthabaz de Fresne-lès-Reims

► A propos de méthanisation

Nos politiques subventionnent depuis plus d'un demi-siècle une énergie non renouvelable, pour une agriculture qu'ils veulent maintenant durable.

La conférence Sitmafgr aura été révélatrice d'une situation pour le moins surprenante du développement des installations de bio-méthane en France. En particulier, la carte des implantations européennes, projetée par notre intervenante Séverine Ponsin (unité de méthanisation Méthagaz à Vaudemange dans la Marne), dessine d'un simple coup d'œil les contours de l'hexagone... un désert cerné par une multitude de points chez nos plus proches voisins ! Cet état de fait ne doit pas masquer les dérives constatées principalement en Allemagne dans la mise en œuvre du procédé, trop souvent alimenté par des cultures autrement valorisables, et qui plus est en sacrifiant aussi de bonnes terres agricoles. Néanmoins le débat en France, relatif aux énergies renouvelables, ne date pas d'hier, avec ses hauts et ses bas, ponctué par la succession des crises du pétrole. Déjà en 1973, le mémoire d'ingénieur agronome présenté à Grignon par Gilbert Geoffroy suite à une étude effectuée à l'Institut Technique du Porc comparait les différentes méthodes de traitement du lisier. Toutes avaient pour point commun d'être très coûteuses et grandes consommatrices d'énergie, une seule était également très coûteuse mais produisait de l'énergie : la méthanisation.

Indépendance énergétique

Que s'est-il passé à ce sujet depuis près d'un demi-siècle ? Les travaux de Marcel Isman et Gilbert Ducellier, cités par le premier intervenant (NDLR : Jean-Pol Verzeaux, président de la fondation Alfred Gérard) furent déterminants dans la mise au point d'un procédé de méthanisation (brevet Ducellier-Isman) produisant un gaz propre et une épuration efficace des effluents. La rentabilité des installations de « gaz de ferme » était reconnue en 1957 par la Revue des Chambres d'Agriculture, mais une ère nouvelle commençait, celle du pétrole, énergie abondante et bon marché... Sollicité d'urgence à près de soixante-dix ans lors de la crise du pétrole de 1973, Marcel Isman reprit

le flambeau et anima colloques et conférences, rédigea des articles pour l'indépendance énergétique des pays occidentaux.

La station ITCF de Boigneville réalisera le fermenteur modulaire pour déjections animales et sous-produits agricoles conçu par Isman, module de fermentation moderne constitué de trois cuves où le travail de manutention était le plus faible possible. Cette station fournira journalièrement 10 m³ de gaz par tonne de matière sèche, soit un rendement très satisfaisant.

Lors de la séance de l'Académie d'Agriculture de France, le 28 février 1979, Marcel Isman démontrait que les installations de bio-méthane, outre la quantité d'énergie fournie, épuraient les effluents de manière efficace et donnaient aux matières fermentées une qualité agronomique supérieure... installations pratiquement inusables amortissables en 6 années.

Détracteur virulent

C'était sans compter sur les détracteurs... le plus virulent étant sans conteste Rémi Carillon, ingénieur en chef du Génie Rural au Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CNEEMA devenu Cemagref puis Irstea). Non content d'être l'un des contradicteurs les plus acharnés lors des conférences, celui-ci n'hésitait pas à écrire dans le Bulletin d'Information du CNEEMA, c'est-à-dire dans la publication la plus scientifique et technique de notre profession, des articles très engagés, agrémentés d'expressions au vitriol : « comme sont de faux prophètes et de mauvais citoyens », ceux qui « prétendent » résoudre les problèmes modernes avec les « pauvres solutions » qui étaient déjà insuffisantes (...). Il faut dire que Rémi Carillon était un fervent défenseur du fuel agricole détaxé, mis en place dans les années 1950 pour assurer l'essor de la motorisation de l'agriculture. A ce titre, il a entraîné l'intégralité de l'agriculture française dans un état de dépendance énergétique totale vis-à-vis de puissances étrangères, ce qui peut paraître pour le moins téméraire, si

ce n'est suicidaire...

Le plus grave reste que cette énergie est d'origine fossile, et que nous déversons dans l'atmosphère, en quelques décennies, tout le carbone accumulé durant des milliards d'années... avec les conséquences que l'on sait !

Ce fuel agricole, cher à Rémi Carillon, est devenu GNR (Gazole non routier), il est toujours détaxé. L'aspect financier des projets de méthanisation a été abordé par notre troisième intervenant François Istasse, responsable de l'unité « énergies renouvelables » au Crédit Agricole du Nord-Est.

Les subventions éventuelles sont intégrées dans les calculs de rentabilité, avec des réserves relatives à leur pérennité car il semblerait que le principe n'en soit pas acquis.

Alors je pense à la notion d'agriculture durable, présente dans l'essentiel des communications orales ou écrites, soit la plupart des beaux discours... et je réalise que nos politiques subventionnent depuis plus d'un demi-siècle une énergie non renouvelable, pour une agriculture qu'ils veulent maintenant durable. Nul n'est besoin de se répéter la phrase en boucle, pour en percevoir l'immensité de l'incohérence... notre administration, que l'on peut joindre par mail à « @developpement-durable.gouv.fr », continue de subventionner une énergie fossile... qui concurrence directement les démarches intelligentes.

René Autellet, Ingénieur conseil

Budget 2019 : l'agriculture perd 300 millions d'euros

Le budget du ministère de l'Agriculture va être amputé de 300 millions d'euros, passant ainsi de 3,18 milliards d'euros en 2018 à 2,88 milliards d'euros en 2019.

Soit une baisse de l'ordre de 9,4%. 140 postes et 137 emplois d'opérateurs seront supprimés.

L'aide aux zones défavorisées conserve « une dynamique d'augmentation » (+20 millions d'euros de crédits nationaux par rapport à 2018).

Les moyens alloués aux aides à l'agriculture biologique et aux mesures agri-environnementales et climatiques sont maintenus.

► Machines agricoles : le second semestre s'annonce incertain

Au premier semestre, les grands groupes de la machine agricole ont connu une croissance à deux chiffres de leurs ventes. L'activité repart un peu partout, mais à des rythmes différents. L'Amérique du Nord a montré le plus de dynamisme, suivie de l'Europe. Mais c'était compter sans la sécheresse, dont les effets vont se manifester au second semestre. Premier marché européen, l'Allemagne s'attend à un ralentissement, après un début d'année pourtant prometteur. Les industriels d'outre-Rhin ont connu une hausse de 14%, à 5 milliards d'euros, de leurs ventes sur les six premiers mois de l'année. Le marché domestique a quant à lui enregistré une croissance de 19%. Les usines tournent aujourd'hui grâce aux commandes accumulées avant l'été, mais la plupart des responsables d'entreprises savent que leur carnet de commandes sera de moins en moins épais à mesure que l'on approchera de la fin de l'année. Ces mêmes industriels considèrent que la France, leur premier client

à l'export, enregistre « des chiffres impressionnants après une année difficile. » Là aussi, ce ressenti correspond à l'activité au premier semestre, avant l'épisode climatique. Notre marché va mieux. Phénomène rare, il est plutôt tiré par le secteur de la polyculture-élevage. Il se commercialise donc davantage de machines de gamme intermédiaire et d'équipements d'élevage. Pour le secteur des grandes cultures, l'activité se fait davantage au coup par coup. Autre particularité du moment : l'activité est correcte sans plus, mais les délais de livraison sont parfois longs. Durant les années de repli, les constructeurs ont d'une manière générale réduit leurs effectifs et peinent aujourd'hui à recruter. Ils sont en outre confrontés à une pénurie pour ce qui concerne certains composants. Car le marché des matériels de construction va très bien et ses engins ont parfois beaucoup de composants en commun avec les machines agricoles.

Rémy Serai

► Vient de paraître : Histoire de Sapiens

Voilà 100 000 ans 6 espèces d'hominiés habitaient la terre. Seul l'homo sapiens a survécu, au prix sans doute de « mutations génétiques accidentelles » modifiant le câblage de son cerveau en lui permettant de penser et de communiquer au détriment de son contemporain Néandertal. Dans un ouvrage réédité, foisonnant, puisant aux meilleures sources, parfois polémique Yuval Noah Harari nous raconte comment « Sapiens » a réussi à dominer la planète. Il explique dans « Sapiens, une brève histoire de l'humanité » (24 euros chez Albin Michel) que la révolution cognitive, entre 70 000 et 30 000 ans avant notre ère a changé le calibrage du cerveau humain et lui a permis de penser, de communiquer, de croire à des choses impossibles, de découvrir et investir de nouveaux espaces au prix de la destruction de nombreuses espèces. Abandonnant la vie errante

du chasseur cueilleur, Sapiens s'est mis, il y a 10 000 ans, à consacrer la presque totalité de son temps et de ses efforts à manipuler la vie d'un petit nombre d'espèces animales et végétales au point de se demander si au travers de cette « révolution agricole » cette poignée d'espèces, profitant aussi depuis de la révolution scientifique qui a suivi bien plus tard, n'a pas en réalité domestiqué l'homo sapiens même si ce dernier se revendique aujourd'hui comme un animal devenu Dieu. L'auteur s'interroge enfin sur l'avenir de l'humanité face au chambardement écologique et aux progrès de l'intelligence artificielle qui mettent en danger la survie de « Sapiens » mais il assure qu'il n'y a pas et n'aura pas de destruction de la nature, car au fil des millénaires elle a toujours su s'adapter et se réinventer.

J.F.C.



SITMAFGR liaison est publié par la SITMAFGR
19, rue Jacques Bingen 75017 Paris www.sitmafgr.com
Tél : 01 42 12 85 90 Fax : 01 40 54 95 60
Directeur de la publication : Jean-François Colomer
Rédacteur en chef : Jean-Baptiste Pambrun
Dépôt légal : septembre-octobre 2018

« Tous droits de reproduction ou de traduction même partielle réservés »

Retrouvez
toute l'actualité
de la Sitmafgr sur notre site :
www.sitmafgr.com

Le Space 2018 sous le signe de l'international et de l'innovation

La 32e édition du Space, le salon international de l'élevage, a rassemblé 1 410 exposants de 42 pays et 108 347 visiteurs dont 14 418 internationaux de 121 pays. Une fréquentation des visiteurs français en léger repli (-6.65%) par rapport à 2017, variation principalement due au télescopage de calendrier avec les ensilages de maïs, en avance de quinze jours cette année. La fréquentation internationale (+2.8%) traduit l'attractivité du Space au niveau mondial. L'innovation a de nouveau porté le contenu de ce Salon. Les 39 lauréats Innov'Space, dont 5 mentions spéciales, peuvent témoigner de l'intérêt porté par les éleveurs aux nouvelles solutions qui peuvent leur être proposées pour améliorer leur confort de travail, le bien-être de leurs animaux ou optimiser la gestion de leurs données.

La prochaine édition du Space aura lieu du mardi 10 au vendredi 13 septembre 2019.

Innov-Agri Grand : un climat d'affaires positif

Après une édition 2016 en demi-teinte, Innov-Agri vient de clore sa 17ème édition (à Outarville, dans le Loiret,) avec une réelle note d'optimisme et +4% de visiteurs par rapport à 2016 soit une moyenne de 75 000 visiteurs en l'espace de trois éditions. Au-delà de la quantité, c'est surtout la qualité des visiteurs professionnels qui a été souligné par une majorité des exposants. Prochaines éditions d'Innov-Agri les 4 et 5 septembre 2019 à Ondes (Sud-Ouest, à proximité de Toulouse), puis les 8, 9 et 10 septembre 2020 à Outarville (département du Loiret).

Les constructeurs adhèrent au Code de conduite européen

Les machines utilisées sur les exploitations génèrent une grande quantité de données. Les constructeurs de matériels agricoles représentés par Axema sont donc largement concernés par la gestion et la protection de ces nombreuses data. Dans ce contexte, le « Code de conduite européen relatif au partage des données agricoles par contrat » devient le texte de référence pour les adhérents du syndicat. Les constructeurs soutiennent également l'esprit des « 13 principes pour la valorisation et la sécurisation des Données agricoles » portés par la FNSEA et les JA au niveau national.